

7.320.07.08



Parlamentsdienste
Generalsekretariat

Services du Parlement
Secrétariat général

Servizi del Parlamento
Segreteria generale

3003 Bern, den 28. Mai 1990

An die Mitglieder der
Kommissionen für Wissenschaft und
Forschung des Nationalrates und
des Ständerates

Forschungsprogramm EUREKA - Interparlamentarische Tagung in Rom

Sehr geehrte Damen und Herren,

Auf Einladung des italienischen Senatspräsidenten und der Präsidentin der italienischen Abgeordnetenkammer fand am 14./15. Mai in Rom eine interparlamentarische Tagung statt, an der Vertreter aus den 19 Ländern teilnahmen, die am Programm EUREKA beteiligt sind. In Vertretung unserer Ratspräsidenten nahmen Ständerat Riccardo Jagmetti und Nationalrat Jean Guinand daran teil.

Zu Ihrer Information stellen wir Ihnen eine Zusammenfassung der Interventionen der beiden Vertreter der Bundesversammlung, die von der Bundesversammlung verabschiedete Resolution sowie das Pressecommuniqué zu.

Handwritten notes:
M
mi
Zinsli

Mit freundlichen Grüssen
Die Kommissionssekretärin

Handwritten signature: Elisabeth Bauder

Zur Kenntnis an:

- den Vorsteher des EDI
- Dr. P.E. Zinsli, BBW

Handwritten note: K.g.sd 1/6/90



Parlamentsdienste
Generalsekretariat

Services du Parlement
Secrétariat général

Servizi del Parlamento
Segreteria generale

3003 Berne, le 28 mai 1990

Aux membres des commissions
de la science et de la recherche
du Conseil national et
du Conseil des Etats

Programme de recherche EUREKA - Rencontre interparlementaire à Rome

Mesdames et Messieurs,

Sur invitation du Président du Sénat et de la Présidente de la Chambre des députés italiens, une rencontre interparlementaire a réuni les 14 et 15 mai à Rome des représentants des parlements des 19 pays participant au programme EUREKA. Messieurs Riccardo Jagmetti, député au Conseil des Etats et Jean Guinand, conseiller national y ont représenté les présidents des conseils.

Pour votre information, nous vous remettons un résumé des interventions des deux représentants de l'Assemblée fédérale, la résolution adoptée par l'Assemblée fédérale et le communiqué de presse.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

La secrétaire de la commission

E. Schele Barber

Pour information:

- au chef du DFI
- à M. P.E. Zinsli, OFES

Pressemitteilung

Forschungsprogramm EUREKA - Interparlamentarische Tagung

Rom 14./15. Mai 1990

Auf Einladung des italienischen Senatspräsidenten und der Präsidentin der italienischen Abgeordnetenkammer fand in Rom eine interparlamentarische Tagung statt, an der Parlamentsvertreter aus den 19 Ländern teilnahmen, die am Programm EUREKA beteiligt sind. Die Bundesversammlung war vertreten durch Ständerat Riccardo Jagmetti, Professor an der ETH Zürich, und durch Nationalrat Jean Guinand, Präsident der Kommission des Nationalrates für Wissenschaft und Forschung.

Das Programm EUREKA ist ein Forschungs- und Entwicklungsprogramm, das 1985 auf Initiative Frankreichs lanciert worden ist. Es handelt sich nicht um ein Programm der Europäischen Gemeinschaft, sondern um ein Programm, das von allem Anfang an allen Ländern offen stand. Die Schweiz ist ihm gleich zu Beginn als Vollmitglied beigetreten. Im Zeitpunkt, da die Schweiz im Begriffe ist, zusammen mit den Ländern der EFTA schwierige Verhandlungen zur Schaffung eines Europäischen Wirtschaftsraums zu führen, hätte die EUREKA Tagung nicht besser fallen können.

Die Schweiz ist an ungefähr 30 Projekten beteiligt (dies entspricht ungefähr einem Zehntel des gesamten Projektes); diese Projekte betreffen namentlich die Elektronik, die Mikrotechnologie, die Informatik und die Umweltwissenschaften. 1987 hat die Bundesversammlung bedeutende Kredite für die schweizerische Beteiligung an den europäischen Programmen bewilligt. Zehn Millionen Schweizerfranken pro Jahr sind für die Beteiligung an EUREKA bestimmt (hinzu kommen bedeutende Beteiligungen schweizerischer Unternehmen). Die Bundeskredite gehen an universitäre Forschungsinstitute, an die Eidg. Technischen Hochschulen und an das Schweizerische Forschungsinstitut für Mikrotechnik (CSEM) in Neuenburg.

In ihren Diskussionsbeiträgen an der interparlamentarischen Tagung in Rom haben die Vertreter der Bundesversammlung über die in der Schweiz gemachten Erfahrungen gesprochen und das Interesse unseres Landes am Programm unterstrichen. Das Programm weist eine dezentralisierte Struktur auf und wird unbürokratisch durchgeführt. Die Initiative zu den

- 2 -

Projekten stammt von Unternehmen und Forschungsinstituten, die einen Zusammenarbeitsvertrag schliessen müssen, bevor ihr Projekt als EUREKA-Projekt anerkannt werden kann.

EUREKA wird im Turnus von den verschiedenen Partnerländern präsiert. Die Präsidentschaft Italiens läuft ab und geht an die Niederlande über. Die Schweiz wird das Präsidium 1994-1995 übernehmen können.

Italien ist während seiner Präsidentschaft sehr aktiv gewesen. Vor allem kommt ihm das Verdienst zu, das erste Mal eine interparlamentarische Tagung organisiert zu haben. Im Rahmen der Entwicklung der europäischen Zusammenarbeit und des Integrationsprozesses wird es immer wichtiger, dass die Parlamente an der Schaffung der Strukturen beteiligt werden, die das Europa von morgen prägen. Bei Forschungs- und Entwicklungsprogrammen sind die Parlamente aufgefordert, Ergebnisse und Perspektiven zu diskutieren und zu beurteilen. Die Tagung von Rom stand im Dienste dieses Gedankens. Solche Tagungen sollten regelmässig durchgeführt werden. In diesem Sinn ist denn auch von den in Rom anwesenden Parlamentariern eine Resolution verabschiedet worden. Sie bringen darin den Wunsch zum Ausdruck, für das Programm EUREKA und ganz allgemein für die europäischen Forschungs- und Entwicklungsprogramme eine interparlamentarische Plattform zu schaffen.

Bern, 22. Mai 1990 eb/RA

PARLAMENTSDIENSTE

Communiqué de presse

Programme de recherche EUREKA - Rencontre interparlementaire

Rome 14/15 mai 1990

A l'invitation du Président du Sénat et de la Chambre des députés italiens, une rencontre interparlementaire a réuni à Rome des représentants des parlements des 19 pays participant au programme Eureka. L'Assemblée fédérale y était représentée par le conseiller aux Etats Riccardo Jagmetti, professeur à l'EPFZ et par le conseiller national Jean Guinand, président de la Commission science et recherche du Conseil national.

Le programme Eureka est un programme de recherche et de développement lancé en 1985 à l'initiative de la France. Il ne s'agit pas d'un programme de la Communauté européenne mais d'un programme qui a d'emblée été ouvert à d'autres pays européens. C'est ainsi que la Suisse y a été associée dès le début comme un partenaire à part entière. Au moment où la Suisse engage, avec les pays de l'AELE, de difficiles négociations en vue de la création d'un Espace économique européen, l'évocation du programme Eureka ne pouvait mieux tomber.

La Suisse participe à une trentaine de projets (environ 10% de l'ensemble des projets) essentiellement dans le domaine de l'électronique, de la microtechnologie, de l'informatique et des sciences de l'environnement. En 1987, le Parlement

- 2 -

fédéral a voté d'importants crédits pour la participation de la Suisse aux programmes européens. Dix millions de francs suisses par année (auxquels s'ajoutent les importantes participations des entreprises suisses) sont réservés à la participation à Eureka. Les bénéficiaires des crédits fédéraux sont les instituts de recherches universitaires, les écoles supérieures d'ingénieurs et le Centre suisse de recherche en microtechnique (CSEM) de Neuchâtel.

Dans leurs interventions au cours des débats de la rencontre interparlementaire de Rome, les représentants du Parlement suisse ont fait part des expériences réalisées en Suisse et souligné l'intérêt que la Confédération porte au programme Eureka. La structure de ce programme est en effet décentralisée et son fonctionnement est peu bureaucratique. L'initiative des projets vient des entreprises et des instituts de recherches qui doivent préalablement trouver un accord de coopération avant de pouvoir faire reconnaître leur projet comme pouvant porter la label Eureka.

La présidence d'Eureka est assurée successivement par les différents pays partenaires. L'Italie achève sa période présidentielle et va transmettre le flambeau aux Pays-Bas. La Suisse pourrait présider Eureka en 1994-1995.

L'Italie aura été très active au cours de sa présidence. Elle aura surtout eu le mérite d'organiser pour la première fois une rencontre interparlementaire. Dans le développement de la coopération européenne et du processus d'intégration, il

- 3 -

est de plus en plus nécessaire que les parlements soient associés à la mise en place des structures qui régiront l'Europe de demain. S'agissant des programmes de recherche et développement, les parlements se doivent de pouvoir discuter et apprécier les résultats et les perspectives. La réunion de Rome allait dans ce sens. Elle devra se répéter régulièrement. C'est dans ce sens qu'une résolution a été adoptée par les parlementaires présents à Rome et désireux de créer une plateforme interparlementaire relative au programme Eureka et d'une manière plus générale aux programmes européens de recherche et développement.

Berne, le 22 mai 1990 eb/RA

SERVICES DU PARLEMENT

ROME - 14 mai 1990 - EUREKA

Résumé de l'intervention du Conseiller national Guinand

Lorsque l'idée du programme Eureka a été lancée, la Suisse a d'emblée manifesté son enthousiasme. Il s'agissait en effet d'un programme qui n'était pas d'abord exclusivement réservé aux pays membres de la Communauté. Pour un pays comme la Suisse, non membre de la Communauté européenne, l'existence d'un programme qui lui donne la possibilité d'avoir un statut de plein droit dès le début est d'une très grande importance politique. Pouvoir se sentir comme un partenaire égal aux autres pays, crée en effet des conditions psychologiques de participation bien meilleures. Au moment où la Suisse engage, avec les autres membres de l'AELE, de difficiles négociations avec la CE pour la création d'un EEE, l'évocation du programme Eureka ne saurait mieux tomber. Il est en effet un exemple de coopération européenne de large ouverture.

La Suisse entend dès lors être un partenaire actif d'Eureka. Le Parlement fédéral a d'ailleurs voté des crédits de recherche qui assurent quelque dix millions de francs suisses par année pour le programme Eureka.

La Suisse est un pays fédéraliste qui lutte contre trop de centralisation. Nous ne pouvons donc que nous réjouir de constater que le programme Eureka fonctionne sur une base décentralisée et peu bureaucratique. L'alternance des responsabilités d'un pays à l'autre en est aussi le garant.

- 2 -

En misant ainsi sur la responsabilité des partenaires (Etat - centres de recherches - industrie) et la souplesse des procédures, Eureka montre une voie originale de coopération européenne.

Les deux écoles polytechniques fédérales ainsi que plusieurs instituts de recherches participent à des programmes Eureka. Le CSEM de Neuchâtel présentera d'ailleurs à Rome lors de la prochaine conférence interministérielle un nouveau programme destiné à développer un système d'assemblage automatique de composants opto-électroniques. Ce projet a pour partenaires la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Pour la Suisse, le rôle d'Eureka dans la promotion du développement technologique et de coopération, de même que dans le processus d'intégration européenne n'est plus à démontrer. Ses résultats sont probants. Eureka a créé une dynamique et un large potentiel de programmes de développement.

Eureka a-t-il des limites ? La question ne paraît pas se poser car si ces limites existent, c'est dans la définition même du programme. Eureka est en effet un programme de recherche appliquée compétitive essentiellement axé sur la recherche et le développement technologique. Il doit conduire des projets à maturité, c'est-à-dire prêts à être commercialisés. Il se distingue en cela de nombreux programmes des Communautés européennes qui mettent d'avantage l'accent sur le travail d'approche et qui aboutissent à des résultats moins directement commercialisables. Il ne saurait donc y avoir d'affrontement entre Eureka, les programmes des Communautés européennes, voire d'autres programmes internationaux.

Pour la Suisse en tout cas, Eureka a l'avantage considérable

- 3 -

de créer et d'encourager une motivation et un cadre de travail différent.

Enfin, la Suisse se réjouit d'avoir été conviée à participer à la première rencontre interparlementaire sur le programme Eureka. Le mérite en revient à l'Italie qui a assuré de manière remarquable la présidence d'Eureka.

The european parliamentarians participating in the interparliamentarian Conference on Eureka in Rome thank the Italian Presidency and the Italian Parliament for initiating and preparing this international meeting in Rome.

They encourage the future Presidencies of Eureka to continue organising Parliamentary meetings of the Eureka member-states before the Minister Conferences.

In this way the important exchange of informations and opinions on the future of European science and technology within the framework of Eureka could be deepened. Regular Parliamentary meetings could also strengthen the Parliament's responsibility for the success and the future of Eureka.

On the same time, it is suggested that the parlements should help by any means the initiative proposed during the Conference to create a European parliamentary club gathering those parliamentarians specially concerned by research, technology and innovation policy. This club could act as a standing organization to discuss these topics.